

# *Déterminants De L'Intention Entrepreneuriale Féminine En RDC, Cas De La Ville-Province De Kinshasa*

BUKUMBA MUNENGU Véronique

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Pédagogique Nationale



**Résumé :** Ce travail qui porte sur les « Déterminants de l'intention entrepreneuriale féminine en RDC, Cas de la Ville-province de Kinshasa », avait pour but d'identifier les facteurs qui favoriseraient l'intention entrepreneuriale féminine en République Démocratique du Congo en général et particulièrement dans la ville de Kinshasa. La présente thèse se base sur les théories de l'auto-efficacité ("Self-efficacy theory") de Bandura (1977 ; 1986), de l'attente ("VIE : Valence-Instrumentality-Expectation") de Vroom (1995), de la théorie du comportement planifié ("TOPB : Theory Of Planned Behavior") de Ajzen (1991) et du modèle de formation de l'événement entrepreneurial de Shapero et Sokol (1982). Au travers de cette étude, nous avons recueilli auprès de 400 femmes, répartis d'après les caractéristiques ci-après : âge, situation matrimoniale, niveau d'études, profession, religion, nombre de personnes en charge et province d'origine, leurs opinions sur l'intention entrepreneuriale féminine. Les données obtenues ont été traitées au travers de l'analyse univariée, bivariée (Test Khi carré d'indépendance au seuil significatif de 5%) et multivariée (Logistique binaire).

Au terme de nos analyses, il a été établi des résultats qui font état de trois catégories de variables qui influent sur l'intention entrepreneuriale féminine à avoir : les variables internes, les variables externes et les variables intermédiaires parmi lesquelles les facteurs déterminants se sont révélés être : le degré de confiance, les aptitudes scolaires, les traits de personnalité, l'attitude en général, l'attitude face à l'argent, la motivation entrepreneuriale et les contraintes entrepreneuriales dont notamment la formation dans le domaine, l'opportunité du financement, le soutien de l'entourage, la législation rigide, les risques liés à la création et gestion d'entreprise. Par ailleurs, les variables intermédiaires « âge », « situation matrimoniale », « niveau d'études », « profession », « religion », « nombre de personnes en charge » et « province d'origine » se sont avérées aussi déterminantes.

Ainsi, selon cette étude, les déterminants identifiés ci-haut sont à la base de l'intention entrepreneuriale féminine en RDC en général et particulièrement à Kinshasa.

**Mots clés :** entrepreneuriat féminin, entrepreneure, intention entrepreneuriale féminine.

**Abstract:** This work, which focuses on the "Determinants of Female Entrepreneurial Intention in the DRC, Case of the City-Province of Kinshasa," aimed to identify the factors that would promote female entrepreneurial intention in the Democratic Republic of Congo in general and particularly in the city of Kinshasa. This thesis is based on Bandura's self-efficacy theory (1977; 1986), Vroom's expectancy theory (VIE: Valence-Instrumentality-Expectation) (1995), Ajzen's theory of planned behavior (TPB: Theory Of Planned Behavior) (1991), and Shapero and Sokol's entrepreneurial event model (1982). Through this study, we collected opinions on female entrepreneurial intention from 400 women, distributed according to the following characteristics: age, marital status, level of education, profession, religion, number of dependents, and province of origin. The obtained data were processed through univariate analysis, bivariate analysis (Chi-square independence test at a significant threshold of 5%), and multivariate analysis (binary logistic regression).

At the end of our analyses, results were established indicating three categories of variables that influence female entrepreneurial intention: the internal variables, the external variables, and the intermediate variables among which the determining factors were found to be: the degree of confidence, academic abilities, personality traits, general attitude, attitude towards money, entrepreneurial motivation, and entrepreneurial constraints including training in the field, funding opportunities, support from the entourage, rigid legislation, risks related to business creation and management. Moreover, the intermediate variables "age," "marital status," "level of education," "profession," "religion," "number of dependents," and "province of origin" also proved to be decisive. Thus, according to this study, the determinants identified above are the basis of female entrepreneurial intention in the DRC in general and particularly in Kinshasa.

**Keywords:** Female Entrepreneurship, Female Entrepreneur, Female Entrepreneurial Intention.

## 1. INTRODUCTION

La femme entrepreneure se caractérise par son goût d'indépendance et de réussite, sa créativité, son besoin élevé d'accomplissement et de contrôle. Il y a quelques années, le rôle des femmes dans l'économie Congolaise a connu une évolution considérable. En effet, les femmes sont présentes dans la plupart des secteurs économiques, elles créent des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Ainsi, bon nombre d'études réalisées (Nations Unies, 2017 ; Banque Mondiale, 2019 ; Kalpana Kochhar, 2019 ; Michel Ferrary, 2020) ont documenté le fait que plusieurs femmes qui se sont lancées dans l'entrepreneuriat n'ont pas de formation dans le domaine. Dans les pays en voie de développement, particulièrement ceux de l'Afrique au Sud du Sahara, la forte crise de l'emploi, le chômage du mari, le poids du ménage, le bas niveau d'instruction et la cherté de la vie poussent la majeure partie des femmes à entreprendre pour la survie du foyer, des activités génératrices de revenus.

Cependant, la grande majorité de celles-ci ne sait pas comment s'y prendre (Felix Zogning, 2021). L'auteur renchérit en relevant qu'en Afrique, la situation économique désastreuse de beaucoup de pays pousse les ménages à l'entrepreneuriat féminin. La poursuite par les femmes de la création de valeur à partir d'une activité économique les aides à créer de la richesse et à améliorer leur niveau de vie en identifiant de nouvelles opportunités (produits ou services) ainsi que de nouveaux marchés (Ajide, 2020 ; Bosma, 2020 ; Shama, 2021).

Par ailleurs, dans ce domaine, les femmes ne reçoivent pas le même appui que les hommes. Soutenir les femmes entrepreneures reste un enjeu vital, un défi à relever. Un des moyens d'y parvenir est de garantir leur accès au capital financier et l'utilisation de services financiers formels de haute qualité, d'autant plus que l'entrepreneuriat féminin est considéré comme un fil conducteur pour la transformation économique et sociale en raison du rôle essentiel que jouent ces femmes entrepreneures, à la fois au sein des ménages et de la communauté.

L'autonomisation économique de ces dernières peut être favorisée par l'inclusion financière que nous plaçons à travers les polices d'assurance, l'épargne, les crédits et les moyens de paiement. Les obstacles spécifiques à la demande (dont les contraintes de temps qui entravent la mobilité), les obstacles du côté de l'offre (y compris les canaux de distribution inappropriés) ainsi que les obstacles juridiques et réglementaires avec des exigences relatives à la création de compte bancaire doivent être abordés pour assurer la pleine inclusion financière des femmes entrepreneures (Holloway et Collab, 2017).

En République Démocratique du Congo (RDC), les trois dernières décennies marquées par la chute du régime Mobutu, l'entrée de l'AFDL et les faibles régimes des transitions instaurés ont altéré profondément la situation économique du pays et provoqué des conséquences néfastes qui se font encore sentir jusqu'à ce jour dans bon nombre de foyers.

Dans leur majorité, les femmes congolaises sont ménagères, et celles qui ont un travail rémunérateur sont peu nombreuses. Leurs époux sont pour la plupart au chômage et ceux qui travaillent sont maintenus dans une situation de non-paiement de salaire depuis plusieurs mois, ou bien reçoivent un salaire modique.

Dans plusieurs pays en développement en général et en RDC en particulier, la femme joue un rôle économique indéniable, étant donné sa traditionnelle fonction de ménagère, ses multiples initiatives économiques et son apport dans le développement de la société, contribution pourtant contestée ou mal appréciée par les adeptes d'une « idéologie masculine valorisant la supériorité de l'homme et consacrant l'infériorité de la femme » (Musitu L. W., 2006).

Confinée par cette idéologie masculine qui prône la supériorité de l'homme sur la femme, par les ambitions démesurées de l'homme et par les coutumes et traditions qui défient les lois, la femme congolaise était carrément amputée de ses capacités créatives. Cette contrainte traditionnelle a, non seulement, empêché son évolution, mais aussi, l'a retardée. Depuis le début des années 90, le pays connaît une crise, aggravée par le pillage de 1991 et 1993 qui a eu des nombreux effets tant sur le plan économique que social (Martin Kalulambi P., 2001).

La congolaise, grâce à son accès à l'instruction, aux diverses formations qu'elle a suivies, aux besoins psychologiques spécifiques (par exemple l'accomplissement) et aux compétences acquises, est devenue très active dans différents domaines. Par

manque d'emploi dans le secteur formel, nombreuses sont ces femmes qui ont dès lors des idées formalisées ou non en termes « d'intention entrepreneuriale ». Cette dernière représente un moment fort dans le processus de la création d'entreprise, car elle permet de comprendre le cheminement qui mène à l'acte d'entreprendre et reste la meilleure prédictrice des comportements futurs (Mc Clelland, 1961 ; Kolvereid, 1997 ; Krueger et alii, 2000).

Au regard de la situation ci-dessus décrite, et conformément à notre préoccupation sur les facteurs qui déterminent l'intention entrepreneuriale féminine en RDC, nombreuses sont les interrogations, dont ci-après la principale qui a traversé notre esprit :

- Question principale : quels facteurs déterminent l'intention entrepreneuriale féminine à Kinshasa ?
- Questions subsidiaires :
  - Existe-il des facteurs internes et externes qui favoriseraient pertinemment l'intention entrepreneuriale féminine à Kinshasa ?
  - D'autres facteurs, telles que l'âge, le niveau d'études, la situation matrimoniale, la taille de ménage, la situation socio-économique de la famille seraient-ils tributaires à l'intention entrepreneuriale féminine ?
  - Les réactions des sujets enquêtés sont-elles consécutives aux variables indépendantes ?

## 2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

### 2.1. Cadre théorique

S'agissant des théories devant être mobilisées et sur lesquelles le présent article repose, nous pouvons retenir entre autres : les théories de l'auto-efficacité ("Self-efficacy theory") de Bandura (1977 ; 1986), de l'attente ("VIE : Valence-Instrumentality-Expectation") de Vroom (1995), de la théorie du comportement planifié ("TOPB : Theory Of Planned Behavior") de Ajzen (1991) et du modèle de formation de l'événement entrepreneuriat de Shapero et Sokol (1982).

La théorie socio-cognitive de Bandura (1977 ; 1986) est surtout appliquée à l'analyse des choix de carrière. Dans le champ de l'entrepreneuriat, elle est mise en œuvre dans les travaux de De Noble et alii (1999) et Erikson (1998). Cette théorie semble insuffisante pour prédire l'intention ; la recherche de Boyd et Vozikis (1994) est une bonne illustration. Les auteurs introduisent dans leur modèle, en plus de la dimension auto-efficacité (influencée par l'histoire personnelle, la personnalité et les aptitudes), la dimension "attitudes et perceptions", déclinée en amont par le contexte social, politique et économique.

Il est aussi fait référence à la théorie de l'attente de Vroom (1995) dans les processus de choix relatifs aux carrières. Cette théorie est fondée sur les attentes et les valences de l'individu quant aux conséquences du comportement à adopter. Gartner et alii. (1992) affirment que la théorie VIE est adaptée pour comprendre les processus entrepreneuriaux. Cependant, selon Vesalainen et Pihkala (1999), celle-ci semble insuffisante pour expliquer l'intention entrepreneuriale ; elle ne prend pas en compte explicitement l'influence des variables contextuelles. Boyd et Vozikis (1994) abondent dans ce sens en notant la théorie VIE est orienté vers l'individu. Au lieu de poser la question "Can I do this ? = puis-je faire ça ?", la théorie de l'expectation répond à "If I do this, what will happen = Si je fais ça, que va-t-il se passer ?". Il ressort de la théorie, à travers sa dimension "Expectation" que le choix des individus est rationnel et libre ; il n'est soumis à aucune contrainte extérieure.

La théorie du comportement planifiée de Ajzen (1991) est abordée dans la plupart des recherches sur l'intention entrepreneuriale. Pour Krueger et Carsrud (1993), elle est utilisée avec beaucoup de succès. Elle est par essence prédictive car elle explique l'apparition d'un comportement dans des contextes spécifiques ; elle confère à l'intention la place centrale dans la genèse du comportement.

L'utilisation de cette théorie s'étend de la prédiction des comportements de carrière et des habitudes de consommation aux intentions d'abandon de comportements nuisibles à la santé. Elle s'appuie particulièrement sur la théorie de l'action raisonnée ("the theory of reasoned action") élaborée par Ajzen et Fishbein (1980). La théorie de Ajzen (1991) se compose de trois dimensions, les attitudes associées au comportement, les normes subjectives et les perceptions du contrôle comportemental. Elle semble la plus pertinente pour étudier l'intention entrepreneuriale car elle comble les insuffisances des deux théories précédentes.

Deux arguments pour étayer ce propos. Premièrement, cette théorie pallie le déficit de la théorie de l'attente de Vroom (1995) grâce à la place accordée au contexte ; ce dernier est pris en compte dans les normes subjectives. Celles-ci sont des attentes concernant le comportement adopté au cours d'un processus de socialisation. Elles constituent des modèles d'approbation ou de désapprobation sociale (Vallerand (1994). Ces normes précisent l'effet des comportements de l'entourage sur nos propres comportements.

Deuxièmement, les perceptions du contrôle comportemental, à elles seules, contiennent la théorie de l'auto-efficacité de Bandura (1977 ; 1986). Plusieurs auteurs (Begley et alii, 1997 ; Krueger et alii, 2000 et Vesalainen et Pihkala, 1999) font le rapprochement entre ces perceptions et la théorie de l'auto-efficacité. Ajzen (1991) affirme que ces perceptions rejoignent la théorie de l'auto-efficacité.

Pour prédire l'intention entrepreneuriale, la théorie du comportement planifiée est souvent combinée avec le modèle de la formation de l'événement entrepreneurial de SHAPERO et SOKOL (1982). Les travaux de ces auteurs sont ceux qui ont le plus grand retentissement dans la sphère académique. Ils ont élaboré un modèle qui reste, selon BEGLEY et alii (1997), le point de référence "the reference point" dans le champ de l'entrepreneuriat.

Shapero et Sokol (1982) ont modélisé la formation de l'événement entrepreneurial en recensant trois groupes de facteurs. Les "déplacements négatifs" ("negative displacements"), les "déplacements positifs" ("positive pull") et les "situations intermédiaires" ("Between things"). A l'interface entre ces trois groupes de variables explicatives et la variable à expliquer ("Company formation"), les auteurs identifient deux groupes de facteurs intermédiaires : les perceptions de désirabilité et les perceptions de faisabilité.

La théorie du comportement planifié et le modèle de la formation de l'événement entrepreneurial se recouvrent fortement. En effet, les concepts d'attitudes associées au comportement et les normes subjectives de la théorie du comportement planifié renvoient au concept de désirabilité du modèle de Shapero et Sokol (1982) ; les perceptions du contrôle comportemental de cette théorie rejoignent le concept de faisabilité de SHAPERO et SOKOL (1982). Nous illustrons les liens qui sont tissés entre cette théorie et ce modèle à travers trois recherches hypothético-déductives.

## **2.2. Littérature empirique**

Dans leur article scientifique intitulé : « Entrepreneuriat féminin dans les économies émergentes : quelle réalité en Afrique ? », Kawtar TIJARI et Rachid SMOUNI (2023) ont relevé que le processus entrepreneurial est le même pour les hommes et les femmes dans le monde entier. Cependant, dans la pratique, il existe une différence significative dans le taux de poursuite des activités entrepreneuriales par les hommes et les femmes. Ces différences sont plus répandues dans les économies émergentes. Les sociétés de ces régions ont empêché les femmes d'être indépendantes. L'environnement commercial de ces pays n'est pas favorable aux femmes entrepreneurs dans les pays en développement. Dans une étude menée par Aidis & al. (2007), les femmes résidentes dans différents pays émergents sont confrontées à différents types d'obstacles. Divers facteurs sociaux, culturels, religieux, éducatifs et économiques favorisent de manière disproportionnée les hommes par rapport aux femmes. Tous ces obstacles empêchent les femmes de réaliser leur potentiel. Les femmes de ces pays représentent une grande partie du potentiel inexploité des femmes entrepreneurs, qui, s'il est correctement entretenu, peuvent participer au développement économique de leur pays. L'entrepreneuriat féminin est devenu un phénomène en pleine expansion. Il est observé comme une tendance émergente dans tous les pays à revenu élevé, moyen et faible. L'entrepreneuriat féminin a attiré une attention croissante ces dernières années et pour avoir créé l'importance de l'innovation dans les affaires ainsi que la croissance et le développement économique. Les rôles des femmes dans la société, sur le lieu de travail et à la maison, influencent le choix du travail indépendant. Les traits personnels tels que l'éducation, les compétences, les connaissances, l'expertise, l'expérience, l'attitude envers la prise de risque et de nombreux autres facteurs socioculturels affectent l'intensité de l'entrepreneuriat féminin.

Pour ces auteurs, le niveau avec lequel les femmes créent des entreprises dépend généralement de deux choses : à quel point elles veulent se développer et à quel point elles sont confiantes que leur effort conduira à la croissance attendue. Selon Lawan (2017), certains individus possèdent certaines caractéristiques personnelles qui favorisent l'entrepreneuriat. Ces caractéristiques

jouent un rôle énorme dans la détermination de la croissance de l'entreprise (Lawan, *ibid*). Une femme entrepreneur typique a tendance à être la première enfant, cela s'explique généralement par le fait que le premier enfant a une attitude différente, grandit plus vite et a un plus grand sens des responsabilités que les autres enfants. Ce phénomène illustre la capacité entrepreneuriale des premiers enfants (Bowen & al., 1986). Les femmes plus âgées, qui ont peu ou pas d'éducation, qui sont incertaines et qui n'ont pas de pouvoir financier important pour démarrer leur entreprise, préfèrent généralement une forme collective d'entreprise et traitent avec un secteur d'activité qu'elles connaissent bien.

Ce type de femme entrepreneure est généralement prudent lorsqu'il s'agit de traiter avec des organismes de financement et il est probable qu'elle crée une entreprise qui n'est pas très dynamique et qui lui procure un petit revenu. Ce type d'entrepreneure se consacre principalement à l'agriculture et la coopérative est la principale opportunité commerciale à laquelle elle peut s'identifier. Ce type d'entreprise présente un risque d'échec minimum, car elles partagent le risque personnel et la charge financière avec les autres membres du groupe. En Éthiopie, environ 22% des femmes entrepreneurs étaient mariées, 24% étaient célibataires, 17% étaient divorcées et 26% étaient veuves (Singh & Belwal, 2007). L'étude a montré que 26% des femmes chefs d'entreprise avaient un niveau d'éducation primaire, 19 % une éducation secondaire, 23% le BAC, 14 % un diplôme universitaire et 18% étaient analphabètes. La majorité de ces femmes ont des enfants et leurs familles dépendent d'elles. Au Nigéria, Ekpe (2011) a constaté que l'âge moyen des femmes entrepreneurs dans les micro-entreprises est d'environ 30 à 40 ans, qu'elles sont pour la plupart mariées et ont des enfants et qu'elles ont fait des études secondaires ou primaires.

L'étude a également révélé qu'un nombre considérable de femmes entrepreneurs prospères appartiennent à des clubs et à des sociétés et qu'elles ont reçu une formation avant de lancer leur entreprise. Ces femmes comprennent la langue locale, ont en moyenne 3 ans d'expérience professionnelle et ont en moyenne 3 enfants. La réussite, la prévoyance et la motivation sont des facteurs importants de la réussite entrepreneuriale (Ekpe, 2011). Au Maroc, l'Association des femmes chefs d'entreprises au Maroc (AFEM), la première instance associative marocaine qui s'intéresse de près à l'entrepreneuriat féminin, entend par "femme chef d'entreprise" (FCE) une femme occupant l'une des fonctions suivantes: président-directeur général, vice-président directeur général, président du conseil de surveillance, président ou membre du directoire, administrateur directeur général, directeur général, directeur général adjoint, gérant ou cogérant (Euromed Invest & AFEM, 2010). L'entrepreneuriat féminin au Maroc est également entendu comme l'acte de création ou de développement des entreprises par les femmes dans le cadre de la politique de l'égalité (Zaam, 2013).

Quant à Abousaid Fatima-Zohra (2023), abordant sur l'entrepreneuriat féminin et la théorie du « genre », les femmes continuent à posséder et à gérer beaucoup moins d'entreprises que les hommes (Carrier et al., 2006 ; Brush et al., 2009 ; Jennings et Brush, 2013 ; Ferraz Gomes et al., 2014). Et si elles le font, elles préfèrent opérer dans des secteurs dits « féminins », comme le secteur des services, au détriment des autres secteurs d'activité, à l'instar de l'industrie, jugés de « secteurs masculins », à cause de la prédominance des hommes (Ratté, 1999 ; Rachdi, 2006 ; Azegagh, 2010). L'explication de ces deux constats semble complexe et multiforme, quant aux comportements entrepreneuriaux des femmes, à leurs traits de personnalité, à leurs motivations, à leurs taux de réussite. Au Maroc, les mêmes conclusions s'imposent d'emblée : le taux d'entrepreneuriat féminin au Maroc varie entre 10 et 15% et que malheureusement ce taux stagne depuis près de vingt ans (Rachdi, 2006). Pour cet auteur, l'entrepreneuriat féminin a déjà franchi bon nombre de jalons de développement associés à la maturation d'un domaine de recherche. Toutefois, ces étapes ont été franchies beaucoup plus récemment que dans le cas de la littérature sur le domaine scientifique de l'entrepreneuriat.

A cet égard, cette attention différée de l'entrepreneuriat féminin par rapport à l'entrepreneuriat peut être expliquée par trois principales raisons. La première est que les femmes n'étaient pas largement considérées comme un groupe distinct des propriétaires d'entreprises, dans la plupart des pays avant cette période (Brush, 1992 ; Holmquist, 1997). La deuxième raison fait valoir que les femmes chefs d'entreprises étaient rarement représentées dans les médias populaires, et par conséquent moins susceptibles d'être étudiées par des universitaires (Baker et al., 1997). Quant à la troisième raison, les premiers chercheurs ont peut-être supposé que les entrepreneurs masculins et féminins étaient essentiellement les mêmes, c'est-à-dire ce qui a été appris sur les hommes s'appliquait également aux femmes. Ainsi, aucune enquête distincte, relative à la femme entrepreneure, ne s'avérait nécessaire (Bruni et al., 2004 ; Achtenhagen et Welter, 2011).

Par conséquent, ce n'est qu'à la fin des années 1990 et début des années 2000 que le sous-domaine de l'entrepreneuriat féminin s'est réellement développé (Bruyat et Julien, 2001; Katz et al., 2003 ; Welter et Smallbone, 2011). De là, le premier numéro spécial de la revue universitaire « Entrepreneurship and Regional Development », consacré à la thématique de l'entrepreneuriat féminin, n'a vu le jour qu'en 1997. Les premières conférences dédiées aux politiques et aux études dans ce sens ont eu lieu en 1998 et 200. Et ce n'est qu'en 2009 que la revue spécialisée dans l'entrepreneuriat féminin, intitulée « International Journal of Gender and Entrepreneurship », a été lancée (Jennings et Brush, 2013).

Imen Latrous, examine dans quelle mesure le financement participatif (crowdfunding) permet d'éliminer ou de réduire le biais de genre dans le cadre du financement traditionnel. Les femmes entrepreneures sont plus susceptibles que leurs homologues hommes d'affronter plusieurs entraves à la création, à la survie et à la croissance de leur entreprise. Un des principaux obstacles auxquels les entrepreneures font face est la difficulté d'accès au financement traditionnel.

Asmae Diani et Salwa Aligod posent la problématique de l'écart entre les genres qui persiste dans le développement de l'écosystème entrepreneurial au Maroc. Ces auteures explorent les singularités du processus entrepreneurial féminin à travers une enquête qualitative afin de comprendre les éventuelles implications du genre sur leur aventure entrepreneuriale, et d'identifier les principaux leviers et obstacles à l'entrepreneuriat féminin au pays. Elles mettent en exergue les expériences des entrepreneures et le processus entrepreneurial qu'elles empruntent pour la création de leur entreprise dans le contexte marocain en relevant ses spécificités, ses leviers et ses obstacles.

En analysant la promotion de l'empowerment et l'entrepreneuriat auprès des femmes exclues des politiques sociales et économiques au Sénégal, Ndèye Faty Sarr et Marie Fall explorent les obstacles auxquels font face les femmes qui s'activent dans de très petites entreprises ou qui mènent des activités économiques de petite envergure et générant de faibles revenus. Ces auteures soulignent que ces entrepreneures, qui sont de plus en plus impliquées dans ce type d'entrepreneuriat, ont besoin d'un encadrement vertical et horizontal renforcé qui tienne compte de leurs besoins spécifiques, et ce, dans le but de les intégrer au tissu économique national afin d'en faire des leviers du développement économique. L'entrepreneuriat féminin dans le contexte particulier de la Côte d'Ivoire est le sujet abordé par Haoua Badini Kone sous l'angle de la gouvernance partenariale.

Des entretiens réalisés auprès de 16 entrepreneures aux profils divers dans la ville d'Abidjan montrent qu'au-delà de saisir des opportunités d'affaires, ces dernières partagent la volonté de transmettre un savoir-faire entrepreneurial à la génération future.

Les femmes entrepreneures se heurtent à de nombreux obstacles pour mener à bien leur processus d'entrepreneuriat dans les pays en développement. Ces obstacles sont associés à une faible inclusion financière ainsi qu'à des normes et cultures spécifiques qui définissent les rôles des femmes dans la société. Les résultats de l'étude menée par Félix Zogning montrent que les programmes mis en œuvre pour accompagner l'entrepreneuriat féminin s'attendent davantage à la promotion de l'entrepreneuriat, plutôt que de s'attaquer aux causes de l'écart observé entre les hommes et les femmes dans le succès entrepreneurial.

La validité de l'acte d'entreprendre au sens propre dépend incontestablement de six types de ressources regroupées dans un modèle appelé 6M développé par Ichikawa et repris par Shapero (1975) à savoir Money, Man, Machines, Materials, Market, et Management. Cependant, beaucoup de recherches sur ce thème (Bruno et Tyebjee 1982 et Pennings, 1982) et notamment celles conduites par Paturel et Arasti (2006) ont pu déduire que l'accessibilité aux multiples ressources financières, technologiques et informatives conditionnent l'esprit et l'intention d'entreprendre, ce qui contribue positivement à la progression du taux de création d'entreprises, à la rentabilité et à la croissance (Bruno et Tyebjee, 1982).

Si l'accès au financement était la question controversée la plus débattue majoritairement dans l'ensemble des recherches consacrées à l'étude de l'entrepreneuriat féminin, il est digne d'intérêt de ne pas omettre un problème non moins important que ceux déjà évoqués. Il s'agit de l'accès à l'information qui se présente pareillement telle une sorte de barrière à l'entrée dans le processus entrepreneurial (Allen et Truman, 1993 et Kantor, 2002). En effet, le travail le plus remarquable dans ce domaine semble être celui d'Arasti et Paturel (2006). Ces derniers ont indiqué que le problème des femmes entrepreneures concerne le monopole de l'information, la non coopération des spécialistes ou des experts et le manque d'information.

La prise de risque est une caractéristique psychologique qui ressort comme discriminante dans les recherches en entrepreneuriat. Tout entrepreneur est obligé de prendre des risques (Tounes A., 2004) dans toutes ses décisions : « décider, c'est choisir un univers incertain notamment, c'est prendre un risque en espérant que le choix s'avérera a posteriori judicieux » (Persais, 2003). Brockhaus (1982) divise le risque entrepreneurial en trois composantes :

- La propension à la prise de risque en général (qu'il définit comme la probabilité perçue par l'individu de recevoir les récompenses de sa future entreprise) !
- La probabilité perçue de l'échec ;
- Les conséquences perçues de l'échec. Le sentiment de prendre un risque important en créant une entreprise est dominant tant pour les hommes que pour les femmes. Néanmoins la plupart des études indiquent que les femmes généralement ne prennent pas de risques importants (Arch, 1993 ! Brush et al. 2006 ; etc.). Elles recherchent de plus amples renseignements pour atténuer les risques potentiels sur les affaires (Eckel et Grossman, 2003).

### **3. MÉTHODOLOGIE**

#### **3.1. Méthodes et techniques**

##### **3.1.1. Pré-enquête**

La pré-enquête permet de situer l'objet d'étude formé dans un contexte global. Bien que cruciale, cette étape est peu formalisée. Tous les supports ou moyen d'information accessible ont été exploité. Il peut aussi s'agir de réaliser une méthode documentaire.

Dans cette première étape, nous avons recouru à l'entretien avec les femmes entrepreneures ou non. Les informations recueillies ont été utilisé pour la rédaction de la première version de questionnaire ; celui-ci a été soumis aux enquêtés durant les entretiens pour tester sa fiabilité. Les résultats enregistrés durant la pré-enquête nous ont permis de corriger les lacunes prouvées par les enquêtés et la redynamisation du questionnaire. Au terme de cette phase de pré-enquête, nous avons élaboré un questionnaire définitif en fonction des avis évoqués par les enquêtés et nous avons procédé à l'enquête proprement dite.

Nous avons au départ 27 questions dans la pré-enquête (annexe 1), après avoir pris en compte les avis des enquêtés et les correctifs apportés, nous en sommes à 18 questions du type fermé dans la version finale du questionnaire.

Dans le tableau de la construction des variables ci-dessous, nous avons une variable dépendante et 17 variables indépendantes. Les différents codes qui sont contenus dans ce tableau sont ceux avec lesquels nous faisons les analyses bivariées et multivariées à l'aide de l'outil approprié de traitement des données. La figure n°4 ci-dessous illustre le schéma de notre analyse.

Les comportements des variables peuvent être schématisé comme suit :

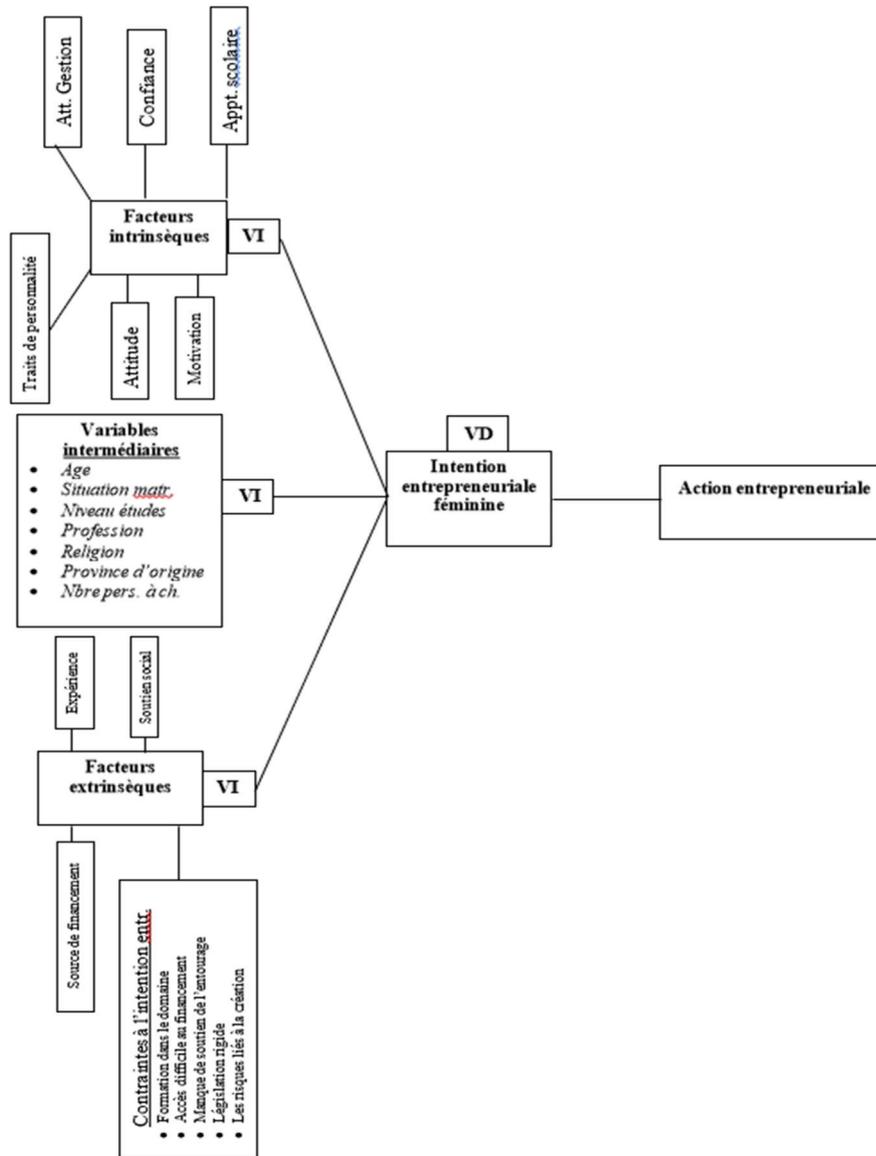


Figure n°1. Comportement des variables

**Tableau n°4 : Construction des variables de l'étude**

Variables		Caractère	Modalités	Codes
Variable dépendante		Attitude de l'intention entrepreneuriale ?	Non ; Oui	0 ; 1
Variables indépendantes	Profil de l'entrepreneur (facteurs intermédiaires)	Âge	Moins de 25 ans 25-30 30-35 35-40 40-45 45-50 55-60 Plus de 60 ans	1 à 8
		Situation matrimoniale	Célibataire Veuve Mariée Divorcée	1 à 4
		Niveau d'études	Diplômée d'Etat Graduée Licenciée DEA Docteur	1 à 5
		Profession	Commerçante Employée Fonctionnaire Etudiante Retraitée Sans emploi Autres (à préciser)	1 à 7
		Religion	Catholique Protestante Réveil Musulmane Kimbanguiste Pentecôtiste Autres (à préciser)	1 à 7
		Province d'origine	Kongo-Central ; Equateur ; Kwilu ; Kwango ; Sankuru ; Tshuapa ; Kasai, Haut-Katanga ; Maïndombé ; Haut-Lomami ; Mongala ; Kasai Central ; Sud-Kivu ; Tshopo ; Lualaba ; Haut-Uele ; Nord-Ubangui ; Kasai Oriental ; Maniema ; Nord-Kivu ; Lomami ; Bas-Uele ; Sud-Ubangui ; Tanganyika ; Ituri.	1 à 25
		Nombre de personnes à charge	1 – 3 ; 7 - 9 4 – 6 ; 10 et plus	1 à 4
	Facteurs internes	Attitudes, favorable à l'intention entrepreneuriale	Non ; Oui	0 ; 1
		Confiance en soi	Pas du tout ; Peu ; Assez ; Moyennement ; Très	0 à 5
		Points forts scolaires	Mathématiques ; Littératures ; Culture générale ; branches commerciales ; autres	1 à 5
		Traits de personnalité	Créativité ; Persévérance ; Capacité à prendre des risques ; Compétences en gestion ; Compétences en communication, Autres.	1 à 6
		Attitude face à l'argent	Investir ; Dépenser ; Epargner.	1 ; 2 ; 3
	Facteurs externes	Motivations entrepreneuriales	Indépendance financière ; passion pour un domaine spécifique ; résoudre un problème ou répondre à un besoin de société ; influence d'un salaire maigre ou insatisfaisant ; influence d'amis ou de la famille ; raison liée à la situation conjugale ; crise économique ; manque d'emploi salarié ; autres.	1 à 9
Expérience antérieure		Oui, j'ai créé une activité auparavant ; Non, mais j'ai participé à des projets entrepreneuriaux ; Non, aucune expérience.	1 ; 2 ; 3	
	Niveau de soutien social	Faible ; Modéré ; Fort	1 ; 2 ; 3	

	<i>Opportunité de financement</i>	Ristourne ; Emprunt auprès d'une institution de microfinance ; Emprunt auprès d'un tiers ; Emprunt auprès d'une banque ; Fonds propres ; Aide du mari ; Aide familiale.	1 à 7
	<i>Contraintes à l'intention entrepreneuriale</i>	Formation dans le domaine ; Accès difficile au financement, Manque de soutien de l'entourage ; législation rigide ; les risques liés à la création ; gestion d'entreprise	1 à 6

### 3.1.2. Enquête proprement dite

Krosnick et Presser (2010) notent que le questionnaire est une technique qui consiste à administrer un questionnaire à un petit échantillon de la population concerné dans les conditions proches ou identique à celle de l'enquête principal ».

Le questionnaire a été le principal instrument que nous avons utilisé pour récolter les données. Il offrait des nombreux avantages qui sont l'économie du temps et la rapidité dans la collecte des données dans l'ensemble de l'échantillon, afin d'obtenir des informations sur les enquêtés. En effet, le questionnaire a été élaboré en trois parties : (i) la partie introductive qui explique l'objet, objectif de l'étude ainsi que les consignes de remplissage des réponses du questionnaire ; ii) la deuxième partie comprenait l'identification anonyme des caractéristiques sociodémographique des répondants avec les identifiants tels que : l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'études, la province d'origine, la profession, la religion, le nombre de personnes en charge ; (iii) la troisième et la dernière était constituée des questions proprement dites à répondre par les enquêtés où nous avons la question fondamentale (1), les questions liées aux facteurs internes (6) ainsi que les questions liées aux facteurs externes (4).

### 3.2. Approche d'analyse

Notre approche d'analyse s'est basée sur :

- **L'analyse univariée** qui se réfère au pourcentage de chaque modalité que prend un caractère.

$$f(\%) = \frac{n}{N} \times 100$$

- **L'analyse bivariée** à travers le test Khi carré d'homogénéité :

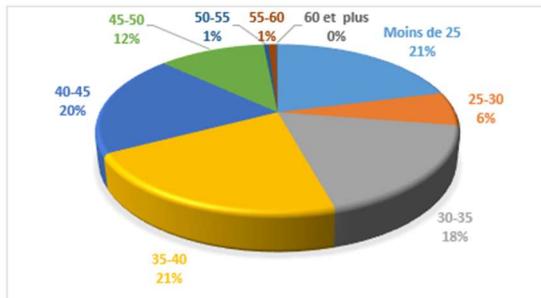
$$X^2 = \sum_{i=1}^n \frac{(foi - fti)^2}{fti} > X^2(\infty, V)$$

- **L'analyse multivariée** (Logit binaire) :

$$\text{Ln} \left( \frac{P_i}{1 - P_i} \right) = y_i^* = a_0 + a_1 x_i + \varepsilon_i$$

❖ **Échantillonnage**

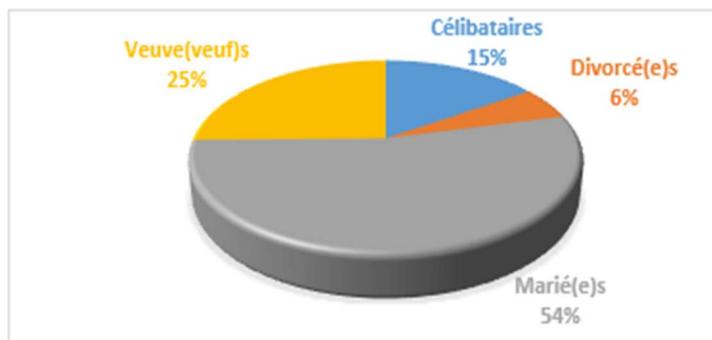
**Graphique n°1. Illustration de l'âge des répondants**



**Commentaire :** Il ressort de ce graphique que nos enquêtés sont répartis dans les différentes tranches d'âge aux proportions suivantes : 21% ont entre 35 et 40 ans, 21% en moins de 25 ans, 20 % ont entre 40 et 45 ans, 18 % ont entre 30 et 35 ans, 12 % sont dans la tranche de 45 et 50 ans, les autres sont respectivement dans la tranche d'âge de 50 et plus et tourne autour de 2%.

Source : résultats de nos enquêtes

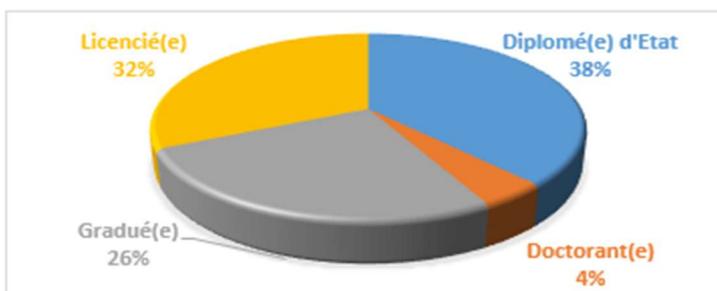
**Graphique n°2. Illustration de la situation matrimoniale des répondants**



**Commentaire :** De la situation matrimoniale des enquêtés, il se dégage que 54 % sont mariées, 25 % sont veuves, 6 % sont divorcés, 15% sont célibataires.

Source : résultats de nos enquêtes

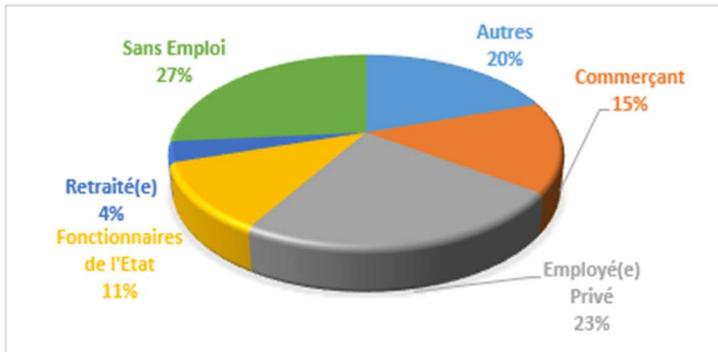
**Graphique n°3. Illustration du niveau d'études des répondants**



**Commentaire :** Il s'observe que 38 % de nos enquêtées sont diplômées d'état, 32 % sont licenciées, 26 % sont graduées et 4% seulement sont Doctorantes.

Source : résultats de nos enquêtes

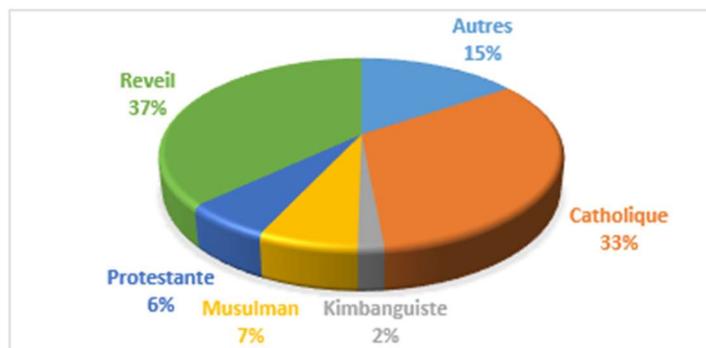
**Graphique n°4. Illustration de la profession des répondants**



**Commentaire :** On remarque que 27% de nos enquêtés sont sans emploi, 23 % sont employés, 20 % sont dans d'autres activités, 15% sont commerçants, 11% sont fonctionnaires, une faible minorité de 4% sont retraités.

Source : résultats de nos enquêtes

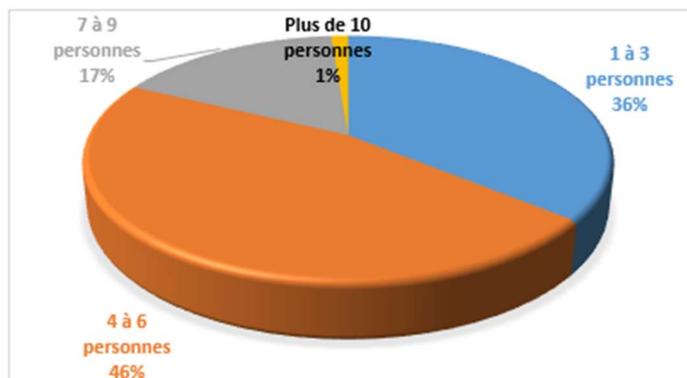
**Graphique n°5. Illustration de la religion des répondants**



**Commentaire :** nous observons que 37% de notre échantillon sont composés des individus de confession religieuse du réveil, 33% sont des catholiques, 7% sont musulmans, 6% sont protestants, 2% sont kimbanguistes, 15% sont dans d'autres religions.

Source : résultats de nos enquêtes

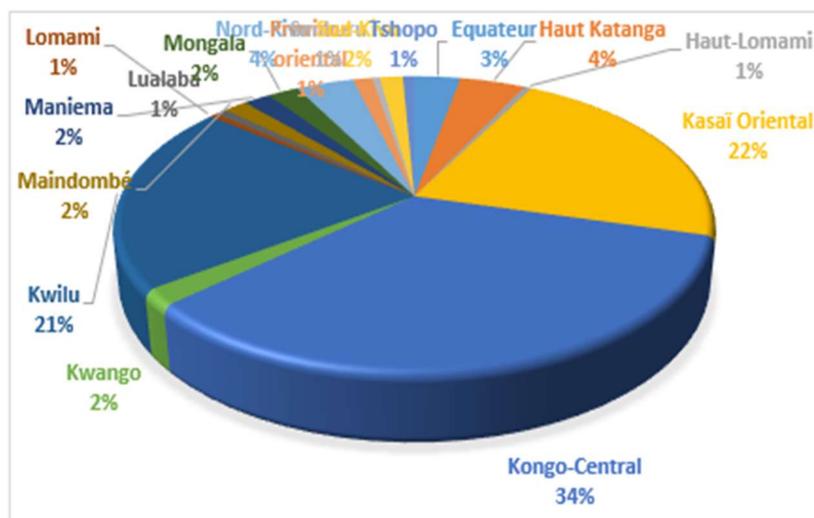
**Graphique n°6. Illustration du nombre de personnes en charge des répondants**



**Commentaire :** Il ressort que 46% ont entre 4 à 6 à charge, 36% quant à eux, ont 1 à 3 personnes à charge, 17% ont une charge de 7 à 9 personnes, et seulement 1% ont une charge de 10 personnes et plus

Source : résultats de nos enquêtes

### Graphique n°7. Illustration de la province d'origine des répondants



**Commentaire :** l'on remarque que 34% de nos répondants sont originaires du Kongo Central, 22% sont du Kasai Oriental, 21% du Kwilu, 4% du Haut-Katanga, 4% du Nord-Kivu, 3% de l'Équateur alors que pour d'autres provinces, les enquêtés se répartissent autour de 1%.

Source : résultats de nos enquêtes

## 4. ANALYSES ET DISCUSSIONS DES RESULTATS

### 4.1. Analyse des résultats

#### 4.1.1. Analyse univariée

- sur la question de la source d'intention entrepreneuriale de la femme, 58% ont déclaré être l'auteure principale de cette intention alors que 42% ont relevé ne pas être l'auteure de cette intention (famille, amis, connaissances, conjoints, etc.) ;
- la totalité de nos enquêtés, soit 100% affirment que leur attitude général a été un élément essentiel dans l'intention entrepreneuriale ;
- sur le degré de confiance de nos répondants en leurs capacités managériales, 86% sont très confiantes, 8% sont assez confiantes alors 6% sont moyennement confiantes ;
- s'agissant des branches pour lesquelles les enquêtés présentent des points forts, 35% ont mis en évidence les mathématiques, 27% ont révélé les branches commerciales et de gestion, 26% ont parlé de la culture générale, 2% ont désigné la littérature alors que 10% ont signalé d'autres branches non identifiées de manière spécifique ;
- sur les motivations entrepreneuriales de nos répondants, il s'observe que : 23% mettent en avant l'influence d'un salaire maigre, pour 20% c'est l'indépendance financière, 15,8% disent que c'est une raison liée à leur situation conjugale, 11% révèlent respectivement que c'est une passion pour un domaine spécifique et, manque d'un emploi salarié, de leur côté 11% pensent que c'est dû à la crise économique et 8% ont évoqué d'autres raisons dont notamment la présence d'une opportunité d'affaires dans un secteur ou une branche d'activité.
- sur les traits de personnalité, 31% ont mis en évidence les compétences en gestion, 24% ont relevé la persévérance, 23% ont souligné la capacité à prendre les risques, pour 17% c'est la créativité, 4% pensent aux compétences en communication et autres.
- face à l'argent, 78% ont affirmé que leur attitude est souvent d'investir, 12% ont déclaré que pour eux c'est épargner alors que 10% seulement ont tendance à dépenser ;
- 54% de nos enquêtés ont affirmé avoir créé une activité auparavant, 24% quant à eux, n'ont pas une expérience alors que 22% seulement, n'ont pas eu à créer une activité mais par contre ont participé à des projets entrepreneuriaux ;

- en ce qui concerne le soutien, 64% de nos enquêtés ont affirmé avoir bénéficié d'un fort soutien, 27% par ailleurs ont bénéficié d'un soutien modéré alors que 9% seulement n'ont bénéficié que d'un faible soutien de la part de leur environnement proche ou lointain ;
- quant à l'opportunité de financement, il ressort les résultats suivants : 46% de nos enquêtés pensent constituer des fonds propres, 15% estiment bénéficier de l'aide familiale, 13% quant à eux pensent au recours à une ristourne, 13% par ailleurs, à l'emprunt auprès d'un tiers, 10% à l'aide de leurs maris, et respectivement 2% espèrent avoir un prêt bancaire et 1% d'une institution de microfinance ;
- Concernant, les contraintes à l'intention entrepreneuriale, il ressort que 62% ont relevé l'accès difficile au financement, 21% ont mis en évidence la formation dans le domaine, 7% ont, d'une part, mis en avant la législation rigide et, d'autre part les risques liés à la création et gestion d'entreprise alors que seulement 3% font allusion au manque de soutien de l'entourage

#### 4.1.2. Analyse bivariée

- il existe un lien de corrélation entre l'intention entrepreneuriale et les variables intermédiaires ci – après : l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'études, la profession, la province d'origine, la religion et le nombre de personnes à charge ;
- il se révèle aussi un lien de corrélation entre l'intention entrepreneuriale et les variables internes et externes suivantes : le degré de confiance, les points forts (à l'école), les traits de personnalité, l'attitude face à l'argent, la motivation entrepreneuriale et les contraintes entrepreneuriales
- cependant, il n'existe pas de lien de corrélation entre l'intention entrepreneuriale et les variables ci-après : l'expérience entrepreneuriale antérieure, le niveau de soutien et l'opportunité de financement.

#### 4.1.3. Analyse multivariée

- il se dégage un coefficient de détermination global  $R^2$  de 81,5% entre l'intention entrepreneuriale et les variables liées au profil de l'entrepreneure ou les variables intermédiaires dont notamment l'âge (positif significatif), la situation matrimoniale (négatif significatif), le niveau d'études (positif significatif), la province d'origine (positif significatif), le nombre de personnes à charge (positif significatif), la profession (négatif significatif) et la religion (non significatif). L'intention entrepreneuriale féminine est fortement influencé par le profil de l'entrepreneure ;
- le coefficient de corrélation multiple  $R^2$  entre l'intention entrepreneuriale féminine et les variables liées aux facteurs internes est de  $0,177 \approx 17,7\%$ , soit un faible score qui montre que bon nombre des variables liées aux facteurs internes ne sont pas significatifs.
- il se dégage un très faible coefficient de détermination, soit  $0,07 \approx 7\%$ . Ce qui revient à dire que les facteurs externes ne présentent pas une forte corrélation avec l'intention entrepreneuriale féminine dès lors qu'ils sont pris ensemble dans le modèle.

#### 4.2. Discussion des résultats

Ayant pour objectif de dégager les facteurs qui déterminent l'intention entrepreneuriale féminine, la présente étude s'est appuyée sur plusieurs théories qui identifient de manière disparate les facteurs pouvant être à la base de l'intention entrepreneuriale féminine.

Pour Brentano (1944), l'intentionnalité ne peut se définir que par rapport à ses caractéristiques mentales. De plus, il existerait une relation causale entre intention et action. C'est d'ailleurs la visée de cette étude qui part de l'intention vers l'action ; c'est-à-dire au départ de toute action il y a une intention. C'est ainsi que dans les sciences psychologiques, l'intention représente "une étape nécessaire au cheminement motivationnel vers le comportement" (Neveu, 1996). Et Vallerand (1994) de renchérir qu'elle est la

prédisposition à agir. Par ricochet, pour entreprendre, la femme doit au préalable avoir une intention entrepreneuriale. Cette dernière représente un moment fort. Elle permet de comprendre le cheminement qui mène à l'acte d'entreprendre. Quels que soient les comportements recherchés, l'intention reste le meilleur prédicteur des comportements futurs (Kolvereid, 1997 ; Krueger et alii, 2000).

D'après Bruyat (1993), l'intention entrepreneuriale est une volonté. Dans sa conception, Fayolle (2000) conjugue la volonté d'accomplir un acte avec un "dessein délibéré". Boyd et Vozikis (1994) lient cette volonté à la poursuite d'un comportement donné. Bradley (1990), Bygrave et Hofer (1991), Danjou (2002) notent que pour comprendre la création d'entreprise, on doit tenir compte de la volonté de l'individu.

BIRD (1988, 1992) assimile aussi l'intention à une liberté et une volonté individuelle ; elle est un état de l'esprit qui oriente l'action vers un objectif spécifique (créer une entreprise, décision de croissance...).

Goffee et Scase (1985), s'intéressant aux typologies de femmes entrepreneures, ont identifié trois types d'entrepreneures : les conventionnelles, les domestiques et les innovatrices. En créant une entreprise, les « conventionnelles », poursuivent le but de compléter un revenu familial insuffisant, d'où l'intention entrepreneuriale a pour base le souci de compléter l'insuffisant revenu familial, la lourde charge familial étant le déterminant. Ceci a été relevé dans cette étude notamment le nombre de personnes à charge qui influence sur l'intention entrepreneuriale de femme, donc, notamment une femme qui sent une charge élevée sur elle, développe une intention entrepreneuriale et s'adonne à des activités entrepreneuriales pour ce faire. Poussées par le besoin de flexibilité en cohérence avec l'exercice des responsabilités, les « domestiques », sont des femmes dont l'intention entrepreneuriale correspond à une passion pour un domaine donné. « Les innovatrices » quant à elles sont des femmes ambitieuses qui saisissent des opportunités en dehors de leurs domaines d'expérience. Ici l'intention entrepreneuriale a comme soubassement l'opportunité.

Ainsi, eu égard à la typologie des femmes entrepreneures identifiée par Goffee et Scase ci-dessus, les résultats de notre travail ont révélés que 16% des femmes peuvent être assimilables aux « conventionnelles », 11% sont du type « domestiques » et 8% seulement sont du type « innovatrices ».

Dans son étude Ekpe (2011) avait constaté qu'au Nigéria, l'âge moyen des femmes entrepreneurs dans les micro-entreprises est d'environ 30 à 40 ans, qu'elles sont pour la plupart mariées et ont des enfants et qu'elles ont fait des études secondaires ou primaires. Ces constats ont été aussi faits dans notre travail avec un score de 39% étant dans la tranche de 30 à 40 ans ; 64% ayant un niveau de diplômé d'état et gradué, une majorité étant mariés (54%) ainsi qu'un score de 46% ayant entre 4 à 6 personnes à charge dont leurs enfants.

Verheul et al. (2010) ont de leur côté relevé que les motivations liées à l'intention entrepreneuriale diffèrent d'une femme entrepreneur à une autre. Ainsi, ils soulignent que les femmes sont attirées par des facteurs positifs ou pull et des facteurs négatifs ou push. Les facteurs positifs traduisent le besoin d'indépendance, le goût d'entreprendre, l'épanouissement personnel, le besoin de flexibilité sous-tendant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie de famille. Les facteurs négatifs résultent d'une contrainte liée à une situation conjoncturelle, comme le chômage, un revenu familial faible, l'insatisfaction au travail.

Pour ce, nous avons remarqué qu'il ressort de notre étude les facteurs motivationnels du type « pull » liée à l'intention entrepreneuriale de nos enquêtés comme suit : 20% « indépendance financière », 11% « passion pour un domaine spécifique », 8% « opportunité et innovation » alors que les facteurs motivationnels du type « push » de nos enquêtés se présente de la manière suivante : 23% « influence d'un salaire maigre ou insatisfaisant », 16% « raison liée à votre situation conjugale », 11% « crise économique », 11% « Manque d'emploi salarié ».

De manière synthétique, il s'observe que les facteurs motivationnels du type « push » liée à l'intention entrepreneuriale de nos enquêtés représentent 61% contre 39% des facteurs motivationnels du type « pull ».

Pour d'autres auteurs, ce sont plutôt l'environnement familial, le statut matrimonial, la dimension culturelle et religieuse, qui constituent les facteurs majeurs qui influencent l'intention entrepreneuriale des femmes. Nos résultats confirment ces propos et démontrent :

- l'existence d'un lien entre l'intention entrepreneuriale et la situation matrimoniale du répondant, le niveau de cette corrélation étant élevé au regard du V de Cramer qui est de 62,1% au seuil d'erreur de 5% ;
- la présence d'un lien de corrélation entre l'intention entrepreneuriale et la religion du répondant de par le test khi carré au seuil d'erreur de 5%, avec un V de Cramer dégagé de 52,9% ; c'est ce que Tribou (1995) renforce en relevant par ailleurs que la religion musulmane comme celle des protestants ont un impact sur les comportements entrepreneuriaux ;
- l'existence également d'un lien entre l'intention entrepreneuriale et la province de l'individu (espace culturelle) avec un V de Cramer qui affiche 51,6% au seuil de signification de 5%.

## 5. CONCLUSION

À l'issue de cet article, il s'observe que l'intention a souvent été associée aux phénomènes mentaux. Pendant longtemps, elle a été catégorisée parmi les opérations de l'esprit, en opposition avec celles du corps. C'est ainsi qu'avec Brentano (1944), nous ne pouvons définir l'intentionnalité que par rapport à ses caractéristiques mentales. De plus, il existerait une relation causale entre intention et action.

Cette étude s'est donc évertuée à élucider qu'en amont de l'action entrepreneuriale se trouve l'intention entrepreneuriale. D'où l'important exercice d'en examiner les déterminants. Ainsi, pour voir la floraison ou le foisonnement des initiatives ou des actions entrepreneuriales féminines, il y a au départ des intentions entrepreneuriales féminines qui en constitue le socle.

Les résultats obtenus ont fait montre de trois catégories des facteurs déterminants de l'intention entrepreneuriale féminine dont notamment : les facteurs dits « internes », les facteurs « externes » et les facteurs qualifiés « d'intermédiaires ». Parmi les variables retenues au niveau de chaque catégorie, les déterminants de l'intention entrepreneuriale féminine se sont révélés être : le degré de confiance, les aptitudes scolaires, les traits de personnalité, l'attitude général, l'attitude face à l'argent, la motivation entrepreneuriale et les contraintes entrepreneuriales dont notamment la formation dans le domaine, l'opportunité de financement, le soutien de l'entourage, la législation rigide, les risques liés à la création et gestion d'entreprise.

## RÉFÉRENCES

- [1]. Abousaid Fatima-Zohra (2023), *Entrepreneuriat féminin et la théorie du « genre »*, Revue de Management et Cultures (REMAC) ISSN : 2550-6293 N° 9 (2023), <http://revues.imist.ma/?journal=REMAC>
- [2]. Aidis & al., (2017) *Female entrepreneurship in transition economies: the case of Lithuania and Ukraine*
- [3]. Ajzen I, (1991), "The theory of planned behavior", *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, vol. 50, p. 179-211.
- [4]. Ajzen I, Fishbein M, (1980), *Understanding attitudes and predicting social behavior*,
- [5]. Azegagh J., *L'entrepreneuriat industriel en pays émergents : le processus de création de la petite et moyenne industrie au Maroc*, Pau, 2010.
- [6]. Baker T., E. H. Aldrich, & L. Nina, "Invisible entrepreneurs: The neglect of women business owners by mass media and scholarly journals in the USA", *Entrepreneurship & Regional Development*, 9(3), 221-238, 1997.
- [7]. Bandura A (1977), "Self-efficacy : Toward a Unifying Theory Of behavioral Change", *Psychological Review*, vol. 84, n° 2, p. 191-215.
- [8]. Bandura A, (1986), *Social foundations of thought and action*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, Chapter 9, Self-efficacy, p. 393-453.
- [9]. Begley T.M, Wee-Liang T, Larasati A.B, Rab A, Zamora E, Nanayakkara G, (1997), "The relationship between socio-cultural dimensions and interest in starting business : a multi-country study", *Frontiers of Entrepreneurship Research*, Babson College.
- [10]. Boyd N.G, Vozikis G.S, (1994), "The Influence of Self-Efficacy on the Development of Entrepreneurial Intentions and Actions", *Entrepreneurship Theory and Practice*, summer, p. 63-77.
- [11]. Brush C. G. et al., « Doctoral education in the field of entrepreneurship », *Journal of management*, Vol. 29, n° 3, pp. 309-331, 2003.

- [12]. Bruyat C. et P.-A. Julien, « Defining the field of research in entrepreneurship », *Journal of business venturing*, Vol. 16, n° 2, pp. 165-180, 2001.
- [13]. De Noble A.F, Jung D, Ehrlich S.B, (1999), "Entrepreneurial self-efficacy : the development of a measure and its relationship to entrepreneurial action", *Frontiers of Entrepreneurship Research*, abson College. Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall,
- [14]. Erikson T, (1998), "A study of entrepreneurial intentions among a cohort MBAS - The extended BIRD model", 43rd ICSB World Conference, "21st Century Entrepreneurship" in Singapore.
- [15]. Ferraz A. Gomes et al., « Female entrepreneurship as subject of research », *Revista Brasileira de Gestão de Negócios*, Vol. 16, n° 51, 2014.
- [16]. Gartner W.B, (1990), "What are we talking about when we talk about entrepreneurship", *Journal of Business Venturing*, vol. 5, p.15-28.
- [17]. Gartner W.B, BIRD B.J, STARR J.A, (1992), "Acting as if : differentiating entrepreneurial from organizational behavior", *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol 16, n° 3, p. 13-31.
- [18]. Holmquist C., « The other side of the coin or another coin?-Women's entrepreneurship as a complement or an alternative? », *Entrepreneurship and Regional Development*, Vol. 9, pp. 179-182, 1997.
- [19]. Jennings J. E et M. S. McDougald, *Work-family interface experiences and coping strategies: Implications for entrepreneurship research and practice*. *Academy of management review*, 32(3), 747-760, 2007.
- [20]. Kawtar Tijari et Rachid Smouni (2023), « Entrepreneuriat féminin dans les économies émergentes : quelle réalité en Afrique ? », *Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Mohammedia, Université Hassan II de Casablanca, Maroc*, ISSN: 2658-8455 Volume 4, Issue 1-1 (2023), pp. 307-321.
- [21]. Krueger N.F, Carsrud A.L, (1993), "Entrepreneurial intentions : Applying the theory of planned behaviour", *Entrepreneurship and Regional Development*, vol. 5, p. 315-330.
- [22]. Krueger N.F, Reilly M.D, Carsrud A.L, (2000), "Competing models of entrepreneurial intentions", *Journal of Business Venturing*, vol. 15, p. 411-432.
- [23]. Martin Kalulambi Pongo (2001). *Transition et conflits politiques au Cingo-Kinshasa*, Paris, Karthala.
- [24]. Musitu L. W. (2006), « la femme congolaise : pilier de l'économie informelle en urbain », publication originale des classiques des sciences sociales (<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.muw.fem>)
- [25]. Paturel R. et Z. Arasti, *Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran*, 8ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, 26-28, 2006.
- [26]. Rachdi F., *L'entrepreneuriat féminin au Maroc: une étude exploratoire*, Laboratoire ERMES (Toulon), EDHEC Nice France, 2006.
- [27]. Ratté S., *Les femmes entrepreneures au Québec: qu'en est-il?*, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Montréal, 1999.
- [28]. Shapero A, Sokol L (1982), "The social dimensions of entrepreneurship", in *Encyclopedia of entrepreneurship*, Englewood Cliffs : Prentice Hall, inc., Chapter IV, p. 72-90.
- [29]. Vallerand R.-J, (1994), *Les fondements de la psychologie sociale*, (sous la direction de), Gaëtan Morin.
- [30]. Vesalainen J, Pihkala T, (1999), "Motivation structure and entrepreneurial intentions", *Frontiers of Entrepreneurship Research*, Babson College.
- [31]. Vroom V.H, (1995), *Work and motivation*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.
- [32]. Welter F., « Contextualizing entrepreneurship—conceptual challenges and ways forward », *Entrepreneurship theory and Practice*, Vol. 35, n° 1, pp. 165-184, 2011.